



Le Forum  
5, avenue de Verdun BP 1119  
26011 Valence Cedex



Paris - Lyon - Bordeaux - Marseille

## **Gérard Perrier Industrie**

# **Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution gratuites d'actions existantes ou à émettre**

Assemblée générale mixte du 16 juin 2026 - Résolution n°21

## Gérard Perrier Industrie

Société anonyme  
RCS Lyon n°349 315 143

# Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution gratuites d'actions existantes ou à émettre

Assemblée générale mixte du 16 juin 2026 - Résolution n°21

A l'assemblée générale de la société Gérard Perrier Industrie,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux éligibles de votre société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 du code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 15% du capital social tel que constaté à la date de décision de leur attribution par le directoire.

Votre directoire vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à compter du jour de la présente assemblée à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au directoire d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.


Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du directoire s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du directoire portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Les commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Valence, le 22 mai 2026

DocuSigned by:  
  
50B0B3B7B18E498...

Philippe Aubert

Associé

Arthaud & Associés Audit

Tassin-la-Demi-Lune, le 22 mai 2026

Signed by:  
**Olivier ARTHAUD**  
8EB810241B16496...

Olivier Arthaud

Associé

DocuSigned by:  
  
BCC12840DB73408...

Frédéric Molines

Associé